



Mairie  
DE  
MURATO

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO

**SEANCE DU 26 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juin à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

**DELIBERATION  
DL-2024-38**

**PRESENTS** : M. ANTONI Francis, M. CLEMENTI Albert, M. FESSLER Charles, M. FLORI Claude, M. GIANSILY Yves, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MURATI Joseph-Antoine.

Date de la convocation : **18/06/2024**

**ABSENTS** : M. COPPI Jacques, Mme FLORI Céline, M. IANNELLI François, M. LAFFOND Alain, M. MAZZONI Pierre-Angé, M. MURATI Lucas.

Nb Conseillers afférents au CM : **15**  
Nb Conseillers en exercice : **14**  
Nb Conseillers présents : **8**  
Nb Conseillers représentés :  
Quorum : **8**

**Le quorum étant atteint, M. LUCCHETTI Sébastien a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).**

### Recherche de financement - Rénovation de la cour de l'école

#### Monsieur le Maire expose au Conseil

La cour de l'école constitue un lieu central de la vie scolaire, favorisant les activités récréatives, sportives et sociales des élèves. Actuellement, l'état de la cour soulève plusieurs problèmes de sécurité, d'accessibilité et de confort, justifiant un programme de rénovation adapté.

En effet, la vétusté du grillage entourant l'enceinte et le revêtement au sol présentant de nombreuses fissures représentent un risque de blessures et de chutes pour les enfants. De plus, la présence d'une zone végétalisée et d'une structure de jeux variés offriront un espace ludique agréable pour les enfants, favorisant leur épanouissement.

#### COÛT DE L'OPERATION (HT)

Rénovation de la cour de l'école ..... **63 371,00 €**

#### PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Taux	Montant
Collectivité de Corse <i>Dotation Ecole</i>	70%	44 359,00 €
Caisses d'Allocations familiales	10%	6 337,00 €
Autofinancement	20%	12 675,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>63 371,00 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
Où l'exposé de Monsieur le Maire  
Et après en avoir délibéré

<b>Pour : 8</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
-----------------	-----------------	----------------------

- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement ci-dessus exposés.
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Le Maire  
M. Claude FLORI



**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**Au registre sont les signatures**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20240626-DL-2024-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2024

Publication : 27/06/2024

**POUR COPIE CONFORME**

**LE MAIRE**  
Claude FLORI